

Séparée par une rue, un autre édifice à cinq nefs semble, lui aussi, avoir été une église (peut-être celle qui avait été dédiée à saint Léonce, l'un des prédécesseurs de saint Augustin) ; cependant, l'étroitesse et l'égalité des nefs est une disposition si insolite qu'elle laisse planer un doute sur la destination de cette salle hypostyle.

A Hippone, comme ailleurs, la basilique majeure était donc le cœur d'une agglomération de constructions abritant non seulement les cérémonies du culte, mais encore les services et les personnes ecclésiastiques.

C'est à notre compatriote Erwan Marec que revient le mérite d'avoir découvert et rendu à la lumière ces restes très importants qui, après avoir longtemps dormi sous les décombres, risquaient de disparaître à tout jamais sous la dent des bulldozers.

B.-A. POCQUET DU HAUT-JUSSÉ.

Marcel AUBERT, Simone GOUBET. *Cathédrales et trésors gothiques de France*. Paris et Grenoble, Arthaud, 1958, gr. in-8° de 482 pages, 460 vues photographiques, 17 plans à la même échelle, 1 carte, avec un index des termes techniques et une bibliographie. Prix : 7.500 francs.

Ce volume est un exposé magistral de la constitution logique du style gothique, de sa naissance historique, de son épanouissement dans l'Ile-de-France et les provinces voisines et de son expansion dans les autres provinces du royaume, avec les variétés régionales qu'il a revêtues. Certes, l'art « français » domine dans cet ouvrage, mais il n'y a pas là de chauvinisme, le sujet le requérait. Certes, il exclut les monuments autres que les cathédrales, mais ce genre d'édifice était l'âme de la cité et abritait souvent les manifestations de la vie politique, collective et privée de la population civile. Ces limitations ne sont donc pas arbitraires et ne mutilent pas la question. Il est superflu d'ajouter que ce qui tombe de la plume de M. Marcel Aubert, après une longue carrière d'enseignement à l'Ecole des Chartes, ne risque pas d'être entaché de fantaisie ou d'à peu près, surtout dans un des sujets qu'il a cultivés avec prédilection.

La part faite aux cathédrales bretonnes mérite d'être

signalée. Elles ne furent pas des églises « pilotes ». Elles se rattachent, les unes à l'école normande, les autres à celle de l'Anjou, Nantes relevant du style flamboyant. Quant à Rennes, il n'y reste d'autre trace de sa cathédrale médiévale que le grand arc brisé qui, au revers des tours de sa façade actuelle, donne la coupe de la nef.

Les illustrations exécutées dans la perfection sont choisies avec discernement, en usant parfois des procédés d'éclairage les plus modernes. Des comparaisons fécondes sont suggérées par le simple rapprochement des formes, architecturales ou sculpturales, car je précise que c'est la sculpture, mouluration et statuaire, que vise le titre en parlant de trésors et non pas les objets d'orfèvrerie ou autres conservés dans les « trésors » des cathédrales.

Nous ne doutons pas que ce magnifique volume ne contribue à répandre des idées claires et justes sur une des plus émouvantes des formes artistiques que notre pays ait créées.

B.-A. POCQUET DU HAUT-JUSSÉ.

André MEYNIER, *Les paysages agraires*. Paris, A. Colin, 1958, in-16, 199 pages (Collection Armand-Colin, Section de géographie, n° 329).

L'auteur étudie l'aspect donné à la terre par la disposition des étendues cultivées, forme, clôtures, modes de culture et de propriété. Sujet géographique dans lequel l'histoire est invoquée continuellement puisque l'évolution des formes est recherchée. La Bretagne est souvent citée à cause de ses parcelles irrégulières encadrées entre des rideaux bocagers, à cause aussi de ses surfaces découvertes comme des clairières, les « champagne », ou « mejou » de la langue bretonne. Une bibliographie augmente l'utilité de ce livre que l'Académie des Sciences morales et politiques a couronné à juste titre.

B.-A. POCQUET DU HAUT-JUSSÉ.

*Guide des recherches dans les fonds judiciaires de l'ancien régime* [Amirauté de France, par Henri-François BUFFET,...]. Paris, Imp. nat., 1958, gr. in-8°, XIII-417 pages (ministère de l'Education nationale, Direction des Archives de France).